

SÉANCE DU 31 JANVIER 1887.

PRÉSIDENTE DE M. HÉGER.

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Le procès-verbal de la séance de décembre est adopté.

Dépouillement du scrutin. — MM. les docteurs De Keersmaecker (A.) et Destrée (E.), et M. Ch. Duvivier, avocat à la Cour de cassation, sont proclamés membres effectifs à l'unanimité des suffrages.

Ouvrages présentés. — *Histoire religieuse du feu*, par M. le comte Goblet d'Alviella, vice-président de la Société.

Traité comparé de prononciation italienne, par M. T. Zanardelli, membre effectif.

Preliminary note of an analysis of the mexican codices and graven inscriptions, by Zelia Nutall.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1886, fasc. 10.

Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte. Les huit premiers fascicules de 1886.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien.

Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte. Décembre 1886.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

COMMUNICATIONS DU BUREAU. — Pour parer, dans une certaine mesure, aux inconvénients que présentent les retards dans la distribution des fascicules du *Bulletin*, le Bureau a décidé l'envoi mensuel aux membres effectifs d'un procès-verbal sommaire des séances. Le journal *la Clinique* publie chaque mois un compte rendu assez détaillé des séances, fourni d'ailleurs par le secrétaire : c'est un tiré à part de ce compte rendu qui sera envoyé à nos membres.

M. VAN OVERLOOP demande que l'on prenne des mesures sévères à l'égard des auteurs des communications qui ne remettraient pas leurs manuscrits au secrétariat dans un temps à déterminer : nous n'aurions plus à regretter des retards dans la publication du *Bulletin*, si les auteurs étaient prévenus qu'en cas de non-remise de leur manuscrit il ne serait fait qu'une simple mention de leur travail au procès-verbal de la séance. — Renvoi au Bureau.

M. LE SECRÉTAIRE. — Le Bureau vient de recevoir la nouvelle de la mort de l'un de nos membres effectifs, M. l'ingénieur Fr. Cornet. Le nom de ce savant distingué restera attaché avec ceux des Toilliez, de Neyrinck, MM. Briart et Houzeau de Lehaie au préhistorique des environs de Mons. C'est une perte sensible pour la Société.

M. RUTOR propose qu'une notice biographique de M. F. Cornet soit insérée dans notre *Bulletin*. — Adhésion.

COMMUNICATIONS DE M. DE MUNCK.

I.

SUR LE VŒU FORMULÉ AU CONGRÈS DE NAMUR RELATIVEMENT A L'ÉTUDE DE LA PROVENANCE DES ROCHES EMPLOYÉES PAR L'HOMME AUX ÉPOQUES PRÉHISTORIQUES DANS LA CONFECTION DE SES INSTRUMENTS.

Lorsqu'au dernier Congrès de la Fédération des sociétés d'archéologie et d'histoire de Belgique (Namur, 17 août 1886), j'émettais un vœu pour que des études approfondies se fissent sur les matières premières employées par l'homme des âges de la pierre pour la fabrication de ses armes et de ses outils, ainsi que sur les roches taillées par lui et recueillies dans les stations préhistoriques, je ne m'attendais pas à ce que ce vœu fût accueilli avec autant de faveur et d'empressement par mes confrères en archéologie.

Aussi, si nous sommes déjà sur le point d'entamer les études qui, je l'espère, détermineront plus tard la réalisation complète du vœu émis, c'est bien plutôt à l'initiative de mes collègues de la Fédération archéologique et historique de Belgique et à celle de mes collègues de la Société d'anthropologie de Bruxelles qu'à la mienne, que ce résultat est dû.

Je n'avais encore qu'imparfaitement formulé le vœu en question lorsqu'il fut présenté à la séance de la 1^{re} section du Congrès de Namur ; néanmoins, les membres de cette section l'admirent à

l'unanimité, et il fut ensuite soumis, discuté et adopté à l'assemblée générale des membres de la Fédération.

Il ne restait plus qu'à l'adresser aux sociétés fédérées, afin que l'une d'elles le réalisât.

La Société d'anthropologie de Bruxelles, comptant parmi ses membres un assez grand nombre de spécialistes en matière de géologie et d'archéologie préhistorique et tenant ses séances au centre du pays, me paraissait le mieux à même d'entreprendre le travail proposé.

Le 4 octobre 1886 je fis donc part à mes confrères du vœu formulé au Congrès de Namur, en les priant de bien vouloir discuter s'il y avait lieu pour notre Société de le réaliser.

Il fut admis en principe que notre section d'archéologie préhistorique pourrait se charger de la direction des études.

Comme vous le voyez, Messieurs et chers confrères, les premiers pas sont faits. A vous maintenant de décider si notre section doit entreprendre le travail.

Dans le cas où votre avis serait affirmatif, je vous proposerais de discuter, de modifier et d'adopter, s'il y a lieu, le programme suivant qui, je le crois, indique assez bien les lignes principales que nous aurions à suivre dans nos recherches :

1° Étude géologique et stratigraphique des différents terrains de la Belgique et des contrées voisines, renfermant les matières premières qu'ont pu exploiter les préhistoriques pour la fabrication de leurs armes et de leurs outils ;

2° Réunion d'échantillons de ces terrains, ainsi que des roches et des fossiles qu'ils renferment ;

3° Étude des caractères physiques, chimiques, minéralogiques et paléontologiques des roches provenant des différents gisements de la Belgique et des contrées voisines ;

4° Études micrographiques des caractères physiques, chimiques, minéralogiques et paléontologiques des roches provenant des différents gisements de la Belgique et des contrées voisines ;

5° Étude des caractères physiques, chimiques et minéralogiques de la patine des silex et des roches provenant des différents gisements de la Belgique et des contrées voisines, ainsi que des objets taillés et recueillis aux stations préhistoriques ;

6° Étude micrographique des caractères physiques, chimiques et minéralogiques de la patine des silex et des roches provenant des différents gisements de la Belgique et des régions voisines, ainsi que des objets taillés recueillis aux stations préhistoriques.

Je crois, Messieurs et chers confrères, que pour arriver à de bons résultats, les recherches que je vous propose d'entreprendre doivent se faire en suivant l'ordre indiqué par le programme que je viens de vous soumettre.

Ainsi, il est bien évident, par exemple, que l'étude des caractères physiques, chimiques et minéralogiques des roches se fera avec plus d'avantage si, au lieu de porter sur tel ou tel échantillon examiné séparément, elle embrasse l'ensemble de tous les matériaux réunis.

Nous devrions donc, après avoir étudié les gisements, rassembler les différentes variétés de roches que nous aurions pu recueillir, afin de les comparer et de les classer définitivement.

La première chose qui me paraîtrait utile de faire serait d'organiser une excursion scientifique qui pourrait être dirigée par un ou deux délégués de la Société qui auraient accepté d'entreprendre le travail.

Notre confrère, M. Rutot, avec lequel j'ai eu dernièrement un entretien à ce sujet, me disait qu'à la rigueur trois jours pourraient suffire pour visiter les différents gisements crétacés de la Belgique.

On pourrait donc, en peu de temps et à peu de frais, réunir toutes les variétés de silex que renferment les assises supérieures de nos terrains secondaires, et poser ainsi la base d'un travail qui, j'ose l'espérer, donnera une impulsion nouvelle aux études d'archéologie préhistorique.

II.

ÉTUDES A FAIRE SUR LES GISEMENTS, LES CARACTÈRES PHYSIQUES, CHIMIQUES, MINÉRALOGIQUES ET PALÉONTOLOGIQUES DES ROCHES TAILLÉES PAR L'HOMME PRÉHISTORIQUE.

Dans la communication que je viens de faire, je vous ai proposé d'entreprendre des études dont vous reconnaîtrez tous, j'en suis certain, l'utilité.

Lors du Congrès de la Fédération archéologique et historique qui s'est tenu à Namur en 1886, j'eus l'occasion d'attirer l'attention de mes collègues sur la nécessité qu'il y a pour l'archéologue ou l'anthropologiste qui s'occupe de recherches concernant l'industrie, le commerce ou les migrations de nos peuplades, de se fixer exac-

tement sur la provenance des différentes roches ouvrées à l'époque préhistorique et que l'on rencontre répandues par tout notre pays.

Je ne reviendrai aujourd'hui sur cette question que pour vous citer quelques-uns des nombreux cas dans lesquels l'analyse minutieuse de ces roches pourrait être d'une grande utilité :

1° En 1883, M. le Dr van Raemdonck m'ayant consulté au sujet de la provenance d'objets taillés de l'époque néolithique qu'il avait recueillis au pays de Waas, je lui désignai certains outils dont la matière première me paraissait provenir de gisements de Spiennes et d'Obourg.

Lorsque je revis ces pièces au Congrès de Namur en 1886, je fus de nouveau frappé des traits de ressemblance qu'elles offraient avec les silex des stations préhistoriques que j'avais découvertes dans le Hainaut et le Brabant.

Cependant, je n'osais me prononcer d'une façon aussi positive au sujet de leur lieu d'origine que je l'avais fait pour ceux de mes stations : celles-ci, peu éloignées les unes des autres et disposées suivant une ligne qui part des environs de Mons pour se diriger vers Bruxelles, m'avaient toutes fourni des silex de Spiennes et d'Obourg; en outre, j'avais rencontré ces mêmes matières éparpillées sur les territoires des communes de Mons, St-Symphorien, Bray, Binche, Buvrines, Havré, Obourg, Nimy, Mézières, St-Denis en Brocqueroie, Casteau, Thieusies, Gottignies, Houdeng, Rœulx, Mignault, Naast, Écaussines, Henripont, Haut-Ittre, Braine-le-Château et Boitsfort (1).

Dans ces conditions, il ne pouvait y avoir aucun doute pour moi au sujet de la provenance du silex, car tous les débris d'armes et d'outils délaissés par l'homme préhistorique, depuis Spiennes et Obourg jusqu'au centre du Brabant, m'avaient permis de suivre avec certitude, depuis leurs gisements, les matières premières exportées par les peuplades des âges lithiques.

Mais il n'en est pas de même pour le pays de Waas, et nous devons attendre, avant de nous prononcer d'une façon définitive, ou bien qu'on ait rencontré des silex de Spiennes et d'Obourg depuis le centre du Brabant jusqu'au pays de Waas, ou bien que, par des analyses chimiques et des études micrographiques des roches taillées recueillies en Flandre, l'on soit parvenu à désigner leur

(1) De nouvelles recherches m'ont fait découvrir tout récemment encore des silex de Spiennes et d'Obourg à Jurbise, Masnuy-St-Jean et Braine-le-Comte.

provenance d'une façon plus positive encore qu'on ne l'aurait pu faire par l'examen à l'œil nu.

2° En 1884, je recueillis à Maestricht une série d'échantillons des silex que renferment les assises crétacées de cette localité.

En comparant ces silex avec ceux de Spiennes, je fus frappé des traits de ressemblance qu'ils offraient entre eux ; je pourrais même dire que pour certaines variétés les silex de Maestricht se confondent avec ceux de Spiennes.

Eu égard à ces circonstances, si, dans des stations préhistoriques situées entre Maestricht et le bassin de Mons, l'on découvrait des silex ouvrés appartenant à ces variétés, le doute pourrait naître au sujet de leur origine et il serait nécessaire, dans le cas où l'examen à l'œil nu n'aurait pu suffire pour les classer, de recourir soit à l'analyse chimique, soit aux études microscopiques.

3° Le 4 décembre 1886, M. le Dr van Raemdonck m'envoyait trois rognons siliceux du hameau Kauter à Kieldrecht (Flandre orientale), en me priant de lui faire connaître mon avis au sujet de leur lieu d'origine.

N'ayant examiné les roches qu'à l'œil nu, je ne pus lui répondre que ce qui suit :

« Pour satisfaire au désir que vous m'avez exprimé dans votre dernière lettre datée du 4 décembre 1886, j'ai examiné les rognons siliceux que vous m'avez envoyés et qui proviennent du hameau Kauter à Kieldrecht. Ils me paraissent offrir tous les caractères du silex de l'assise crétacée d'Obourg.

» Cependant, eu égard à la grande distance qui sépare Kieldrecht des gisements d'Obourg, je n'oserais me prononcer d'une façon définitive au sujet de leur provenance.

» Ces blocs de silex ont-ils été transportés par l'homme préhistorique? ou bien leur présence à Kieldrecht est-elle due à l'action d'anciens courants d'eau? Ce sont là des questions que seuls des géologues ou des minéralogistes expérimentés pourraient résoudre en étudiant les gisements ainsi que les silex que vous avez trouvés.

» Dans tous les cas, les trois échantillons que vous m'avez soumis me paraissent roulés : ils sont ébréchés sur les bords, leurs arêtes arrondies, leurs différentes faces polies et lustrées dénotent bien, à mon avis, l'action des chocs et des frottements qu'ils ont dû subir lors de leur charriage.

» Si tous les silex recueillis par vous à Kieldrecht réunissent ces différents caractères, il faudrait en conclure qu'ils ont été transportés par d'anciens cours d'eau.

» Je crois avec M. Delvaux, un de nos géologues les plus autorisés, que l'on ne peut pas conclure de la configuration actuelle de la basse Flandre à l'absence de cours d'eau torrentueux dans les temps anciens. Ces cours d'eau ont existé, on en a la preuve. D'autres causes entrent encore en action pour expliquer le transport de blocs de roches plus ou moins volumineux; parmi les plus ordinaires l'on peut citer les troncs d'arbres flottants qui en renferment dans leurs racines, et enfin il y a le charriage par les glaces.

» Maintenant, cher docteur, s'il était prouvé que les silex du gisement de Kieldrecht constituent un amas dû à l'action d'un courant d'eau, je me demande si les préhistoriques l'auraient exploité pour la fabrication de leurs ustensiles.

» Vous savez que les silex ne provenant pas directement des assises crétacées sont impropres à la confection d'un bel outil ou d'une belle arme, car, étant dépourvus de leur eau de carrière, ils ne peuvent plus s'écailler que d'une façon incomplète ou irrégulière.

» J'ajouterai à cela que les roches provenant des dépôts caillouteux sont souvent fendillées ou éclatées par l'action des agents atmosphériques et que, encore une fois, dans ces circonstances elles n'ont pu servir à l'homme préhistorique que dans des cas extrêmes, lorsque la matière première provenant des gisements naturels lui faisait complètement défaut. »

Vous voyez, Messieurs et chers confrères, que dans ce cas comme dans ceux dont je vous ai parlé précédemment, une étude approfondie des gisements et des silex qui s'y rencontrent serait d'une grande utilité pour l'archéologue ou l'anthropologiste.

4° J'ai souvent entendu des collectionneurs affirmer sans hésiter, et sans avoir pris la précaution de les examiner attentivement, que certains silex jaune-cire, recueillis en Belgique, provenaient des ateliers préhistoriques du département de l'Indre-et-Loire.

Rien ne s'oppose à ce que les peuplades préhistoriques du centre de la France aient eu des rapports commerciaux avec celles de notre pays; mais avant d'avancer de tels faits, il faut, me semble-t-il, les appuyer de preuves sérieuses.

J'ai dans mes collections près de quatre mille silex taillés recueillis en Belgique; or, parmi ces silex, je n'en compte que quelques-uns que l'on pourrait à première vue confondre avec ceux du département de l'Indre-et-Loire.

Leur aspect extérieur est parfois identique à celui qu'offrent ces derniers, mais leur constitution interne est essentiellement différente.

Ainsi, le silex français est jaune-cire à l'intérieur comme à l'extérieur, tandis que ceux dont j'ai parlé précédemment sont parfaitement gris à l'intérieur, et ne doivent très probablement leur coloration jaune extérieure qu'à la nature plus ou moins ferrugineuse du sol dans lequel ils ont séjourné (¹).

La station préhistorique du bois de Mons m'a fourni de ces silex teints.

J'ai également recueilli à Havré, à Thieusies et à Naast, certaines pièces dont il serait important de décrire les caractères physiques, chimiques et minéralogiques.

Notre collègue, M. le Dr Tiberghien, possède aussi dans ses collections une série de silex dont la coloration jaune n'est que superficielle.

Je pourrais, Messieurs, multiplier les exemples, mais l'exposé que je viens de vous faire aura suffi, j'en suis certain, pour vous démontrer l'importance que pourrait avoir, pour élucider un grand nombre de questions d'archéologie préhistorique, l'étude approfondie des matériaux dont nous disposons.

A l'appui de sa communication, M. de Munck montre à ses collègues des silex provenant des gisements de Maestricht et de Spiennes, les rognons siliceux du hameau Kauter à Kieldrecht, des silex jaune-cire recueillis en Belgique, ainsi qu'un outil provenant de l'Indre-et-Loire, pouvant servir de point de comparaison avec ces derniers.

DISCUSSION.

M. RUTOT. — Notre collègue, M. de Munck, vient de nous dire que les silex du crétacé de Maestricht peuvent être facilement pris

(¹) Le contact d'un terrain argileux communique également à certains silex une teinte jaunâtre uniforme; ainsi, j'ai souvent observé que les silex gris de Spiennes, provenant de stations préhistoriques dont le sol est sablonneux, sont moins teints que ceux qui ont séjourné dans des terrains argileux.

Les tourbes donnent parfois aux objets qu'elles renferment leur ton de terre d'ombre : je possède un harpon en os à barbelures unilatérales et une hachette en silex provenant des tourbières de la vallée de la Haine, qui sont complètement teints.

L'assise crétacée dite des *rabots* qui affleure entre St-Denis et Houdeng renferme des blocs de silex gris-cendre, teints en brun-rougâtre. Cette dernière coloration qui s'étend parfois sur toute la surface des blocs est due à des infiltrations d'eau chargée d'oxyde de fer provenant de l'assise crétacée elle-même.

pour des silex de Spiennes. Cela n'est pas complètement exact. Il existe à Maestricht deux assises de silex, l'une située au-dessus de la couche à coprolithes, l'autre au-dessous. C'est le silex de cette dernière qui peut seul être confondu avec le silex du bassin de Mons. Il est d'ailleurs probable que cette assise est identique dans les deux localités.

La question de la provenance des silex est de la plus haute importance et mérite à juste titre d'attirer notre attention. Et comme le dit fort bien M. de Munck, les roches doivent être examinées scientifiquement et non pas empiriquement et d'une manière superficielle. Le programme qu'il vous propose de suivre pour cette étude me paraît bien conçu ; il est rationnel en effet de commencer par une série d'excursions géologiques pour recueillir sur place les matières premières. Ces gisements sont bien connus des géologues, et ceux de ces derniers qui font partie de la Société se feront un véritable plaisir de guider leurs confrères.

M. HÉGER. — M. de Munck nous présente en effet un programme complet pour poursuivre le but qu'il désire atteindre. Il me semble cependant que la question qu'il soulève est bien spéciale pour intéresser un grand nombre de nos collègues : c'est plutôt l'affaire de gens du métier que d'entrer dans les détails que nous indique M. de Munck. Quant à l'excursion nécessaire pour recueillir les échantillons de roches et étudier les terrains d'où ils proviennent, je doute que vous parveniez à entraîner les membres pendant le temps nécessaire à une pareille recherche.

M. RUTOT. — Il faudrait cinq ou six jours, il est vrai ; mais il n'est pas nécessaire de prendre ces six jours consécutifs. On pourrait choisir un certain nombre de dimanches pour faire ces excursions.

M. DE MUNCK. — Comme il importe dans ma pensée que la provenance exacte des échantillons soit en quelque sorte officiellement constatée, la Société pourrait déléguer, à cet effet, l'un de ses membres.

M. VAN OVERLOOP. — Quel est donc votre but en cherchant à organiser ces excursions ? Rechercher les gisements exploités autrefois par l'homme préhistorique ? Mais ces gisements sont connus. Faire simplement une étude minéralogique ? Mais cette question ne nous concerne que très indirectement, nous qui faisons

de l'archéologie; elle nous intéressera quand vous arriverez avec les résultats de votre enquête. Il n'est donc pas nécessaire pour nous de faire ces excursions, car nous devons avoir toute confiance dans les géologues et les minéralogistes.

M. JACOBS. — La question me paraît trop spéciale pour nous occuper plus longtemps.

M. HOUZÉ appuie la proposition de M. Jacobs de passer à l'ordre du jour sur cette question.

M. RUTOT. — Un mot encore, je vous prie, Messieurs. Il est bien évident, comme le dit M. van Overloop, que la Société ne peut s'occuper d'une enquête minéralogique et géologique. Mais cette enquête, vous en conviendrez, est indispensable pour éclaircir un point important d'archéologie préhistorique. C'est nous, géologues et minéralogistes, qui devons sans doute nous charger de cette étude et nous ne forçons personne de se joindre à nous. Je crois cependant que beaucoup de ceux qui s'occupent du préhistorique s'intéresseront à cette étude et ne demanderont pas mieux que de se rendre avec nous sur le terrain, afin d'avoir des échantillons authentiques qui leur serviront de points de comparaison. C'est le seul but que nous poursuivions en proposant cette série d'excursions.

M. VAN OVERLOOP. — Je suis le premier à reconnaître que la proposition de MM. de Munck et Rutot est extrêmement utile. Mais je suis d'avis aussi qu'elle doit s'adresser à des hommes spéciaux, seuls capables de faire la recherche et la détermination des roches. C'est par là qu'il faut commencer et, je le répète, il est inutile pour cela d'organiser des excursions en commun.

M. LE PRÉSIDENT propose le renvoi de la question à la section d'archéologie préhistorique. — La discussion est close.

RAPPORT DE M. MARIQUE.

LA CLASSIFICATION DES CIRCONVOLUTIONS CÉRÉBRALES
DE M. LUSSANA.

RÉSUMÉ.

Lussana, se basant à la fois sur l'embryologie et l'anatomie comparée, a pu simplifier les classifications des circonvolutions cérébrales dans la série des mammifères. Il n'admet plus que six types : 1° les *lissencéphales*, représentés par les rongeurs et les insectivores; 2° le groupe où apparaissent les premiers sillons antéro-postérieurs, groupe déjà admis par Gratiolet (le cerveau du castor présente déjà l'apparence d'un sillon antéro-postérieur); 3° le groupe où apparaît le sillon cruciforme, *type crucial* (chien, chat); 4° celui où commence le sillon transverse occipito-pariétal, *type occipital* (ruminants); 5° le *type pariétal* (pachydermes), et 6° le *type rolandique* (homme et singes). L'embryon humain présente successivement tous ces types depuis le moment où se forment les premières vésicules cérébrales. L'ouvrage de Lussana est surtout formé par un atlas de trente-quatre planches où sont fort bien représentés tous ses types.

M. Marique refait d'ailleurs sur des pièces provenant des collections de l'Université et de sa collection particulière la démonstration du savant professeur de Padoue.

L'assemblée vote des remerciements à M. Lussana qui a bien voulu faire hommage de son atlas à la bibliothèque de la Société, et à M. Marique, dont le rapport intéressant a si bien fait ressortir l'importance de la classification de M. Lussana.

PRÉSENTATIONS DE PIÈCES.

M. V. JACQUES montre un album appartenant à M. le lieutenant Ch. Liebrechts, actuellement chef de la station de Léopoldville (Congo), et contenant des dessins d'objets d'ethnographie exécutés aux Bangalas par M. Glave. Ces dessins représentent les armes, couteaux et poignards aux formes bizarres, haches, arcs et flèches, lances et boucliers (6 planches), les pipes (1 planche), les instruments de musique (1 planche), les coiffures et objets d'ornement et de parure (3 planches), les fétiches (1 planche), les objets mobiliers,

sièges, vases, gourdes (2 planches). les ustensiles de pêche et les barques (1 planche), et enfin les grandes espèces de poissons du Haut-Congo. Un dessin nous fait assister à une exécution capitale, un autre nous montre un féticheur faisant fétiche pour avoir de la pluie, un troisième, des forgerons à l'ouvrage.

M. V. Jacques, à propos de la plupart de ces objets, fait ressortir les analogies et les différences qu'ils présentent avec ceux de la collection du capitaine Storms (lac Tanganika), exposée l'année dernière à la Société (*).

La séance est levée à 10 ¹/₂ heures.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 JANVIER 1887.

(Secrétaire : M. VAN OVERLOOP.)

La séance est ouverte à 8 heures.

M. VAN OVERLOOP manifeste l'intention de reproduire à l'une des premières séances de la Société le projet d'une Exposition nationale d'archéologie préhistorique, dont il avait pris l'initiative lors du dernier Congrès d'archéologie d'Anvers. Ce projet est déjà connu des membres présents, qui déclarent s'y rallier dans ses grandes lignes et lui promettent leur appui pour le cas où la Société d'anthropologie consentirait à le prendre sous son patronage.

Une allusion aux silex quaternaires faite au cours de cette communication conduit M. RUTOR à donner des explications sur certains modes de gisement de ces silex, spécialement sur les chances d'authenticité des silex d'apparence quaternaire trouvés sur les

(*) *Bulletin de la Société d'anthropologie*, t. V, pp. 91 à 224.

collines revêtues de limon hesbayen. Recouverts normalement par le limon, les silex ne peuvent y apparaître à la surface qu'aux endroits où ce limon a été enlevé par les eaux pluviales et où affleure, par conséquent, le terrain tertiaire. Or (et ce n'est que fort naturel) pareille dénudation s'observe constamment sur le versant de la colline principalement exposé aux vents de pluie, donc à l'ouest. La dénudation est souvent complète de ce côté, particulièrement vers le sommet de la colline, tandis qu'elle devient insignifiante sur le versant opposé, où le limon persiste à former la surface du sol souvent sur une grande épaisseur. Si donc l'on recueille à la surface des silex d'apparence quaternaire, leurs chances d'authenticité varient suivant l'orientation du versant sur lequel ils ont été recueillis et suivant l'altitude du gisement. M. Rutot trace la coupe d'une colline de l'espèce et figure la succession des phénomènes qu'il vient d'exposer.

L'importance de cette observation au point de vue archéologique et les conséquences pratiques qu'en pourraient tirer les observateurs, font exprimer par divers membres le vœu que M. Rutot en fasse l'objet d'une communication en séance ordinaire de la Société. M. Rutot promet de faire droit à cette demande.

M. VAN OVERLOOP souhaite que les géologues faisant partie de la Société mettent ainsi successivement en lumière les points de géologie pouvant avoir, comme celui-ci, une influence directe sur les questions d'archéologie préhistorique. Il voudrait notamment voir enfin résoudre les questions relatives à la nature et à l'origine du limon hesbayen.

Ce dernier point cependant, fait observer M. RUTOT, est encore trop dans la phase d'études pour que l'on puisse en faire actuellement l'objet d'une communication.

Des théories diverses se trouvent en présence et il est encore difficile de se prononcer. C'est ainsi que s'est produite depuis un certain temps l'opinion que le limon hesbayen pourrait avoir une origine éolienne et serait de formation analogue au lœss de la Chine : ce serait du diluvium gris transporté par le vent et appliqué de la sorte sur les collines de notre pays. Cette opinion s'appuierait d'une part sur l'identité d'aspect du diluvium gris pulvérisé et du limon hesbayen, d'autre part sur l'absence de stratification dans ce dernier. Tout cela fait en ce moment l'objet de recherches actives, et il convient d'attendre encore avant de se faire une conviction définitive.

M. VAN OVERLOOP fait remarquer que, pour pouvoir soutenir la théorie éolienne du limon hesbayen, il faudrait faire coïncider cette formation avec l'existence d'un climat sec, ou du moins avec des périodes de temps sec, accompagné de vents violents, probablement des vents d'est. La présence d'une grande épaisseur de limon hesbayen constatée principalement sur le versant est de nos collines, et dont M. Rutot parlait tout à l'heure, ne pourrait-elle, dans ce cas, découler en partie de la direction dominante du vent qui déposa les éléments de ce limon. Cette abondance de limon sur le versant est tiendrait donc non seulement à une dénudation moindre que les autres versants, mais également à un apport plus considérable de matière première. La raison d'être négative se trouverait ainsi doublée d'une raison positive.

M. RUTOT répond que cette remarque donnerait peut-être la clef d'une observation qu'il a faite à diverses reprises et d'où il résulte que la masse de limon constatée sur le versant est dépasse ce qu'il faudrait normalement attendre de la simple absence de dénudation de ce côté.

En d'autres termes, si l'on compare les épaisseurs relatives du limon sur les divers versants d'une colline, on trouve que le versant est en retient une épaisseur trop grande, si l'on ne tient compte que de la différence à résulter d'un moindre travail de dénudation. Il paraît donc rationnel d'admettre qu'une autre cause (celle dont parle M. van Overloop ou une autre) est venue s'ajouter à l'absence de dénudation pour augmenter l'épaisseur du limon hesbayen sur le versant est de nos collines.

M. CUMONT communique des renseignements relatifs à une pointe de flèche à tranchant transversal recueillie aux environs de Bruxelles. La beauté exceptionnelle de cette pièce fait exprimer le vœu que M. Cumont la fasse figurer dans le Bulletin de la Société, et qu'il définisse à cette occasion l'état de la question relative à cette catégorie si discutée d'engins préhistoriques.

La séance est levée à 10 1/2 heures.
